



Le 10 Novembre 1988

Monsieur C. GRANDE
Délégué Syndical
Section CFDT - T.D.O.
Bourse du Travail
32, Avenue Général de Gaulle
38030 GRENOBLE CEDEX

N/REF : JYP/GM/FA

Monsieur,

Suite à notre récent entretien, j'ai le plaisir de vous informer que je suis intervenu auprès de divers responsables politiques et économiques, pour soutenir votre action visant à maintenir puis à développer l'activité de T.D.O. à SAINT-EGREVE.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites qui seront données à mes différentes démarches.

En vous remerciant de votre confiance,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et les plus dévoués*

Jean-Yves POIRIER

Conseiller Général
Maire de Fontanil-Cornillon
38120 St EGRÈVE - T. 76 75.69.81

P.J. Copies lettres d'intervention



Le 10 Novembre 1988

Monsieur R. AGNIEL
Direction THOMSON
Branche B.C.S.
50, Rue Jean-Pierre Timbaud
92400 COURBEVOIE

N/REF : JYP/GM/FA

Monsieur le Directeur,

J'ai pris connaissance, avec la plus grande attention, du rapport rédigé par le Syndicat CFDT de T.D.O. SAINT-EGREVE, établissant le diagnostic sur la santé de l'entreprise et évoquant six projets pour un avenir.

Si l'on se reporte au plan à moyen terme (1987-1992) que vous avez établi, on note que vous avez prévu un équilibre financier du département T.D.O. dès 1989.

Réalistement, cet équilibre ne pourra pas être atteint à cette date, et vouloir le maintenir à tout prix serait synonyme à court terme de la mort de T.D.O.

Compte tenu de l'importance de T.D.O. dans notre économie locale, le Conseil Général de l'Isère est sur le principe de soutenir cette entreprise. Dorés et déjà, de nombreux responsables politiques locaux ont réalisé des démarches en vue d'aider T.D.O., à la fois dans son effort d'investissement, et, dans la commercialisation de ses produits.

Je souhaite vivement que vous interveniez dans cet effort de solidarité en reportant l'équilibre financier de ce secteur au-delà de 1989, T.D.O. ayant les moyens de gagner et de faire des bénéfices à court terme.

Je vous serais très obligé de prendre en considération l'ensemble de ces éléments afin de prendre les décisions qui s'imposent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et les plus dévoués*

Jean-Yves POIRIER

Conseiller Général

Maire de Fontanil-Cornillon

38120 St EGRÈVE - T. 76 75.69.81



Le 10 Novembre 1988

Monsieur Paul QUILLES
Ministre de l'Industrie
101, Rue Grenelle
75007 PARIS

N/REF : JYP/GM/FA

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le rapport établi par le Syndicat CFDT de T.D.O. (Thomson Tubes SAINT-EGREVE) et plus précisément sur les propositions faites au niveau de l'infographie.

T.D.O. maîtrise déjà la technologie des tubes à fibres optiques, permettant de servir en grande partie les marchés infographiques. Malheureusement, ce procédé n'étant pas encore industrialisé, son coût de revient le rend non compétitif par rapport à la concurrence.

Si l'on veut que la France soit présente sur les marchés infographiques, il faut donner les moyens à T.D.O., seul fabricant français capable de réaliser ces produits, d'une part d'industrialiser les tubes dits conventionnels, et d'autre part, de concevoir les tubes de demain dits compacts.

En terme de financement, cela se traduirait par un investissement global de 30 MF dans les quatre années à venir.

Le choix de soutenir T.D.O. est un choix politique, et vous êtes le mieux placé pour obtenir les décisions de principe et les coopérations nécessaires pour assurer, partiellement, ce financement dans une action conjointe avec THOMSON.

Je souhaite très vivement que ces projets soient pris en considération, et je vous remercie, par avance, de tout l'intérêt que vous leur accorderez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves POIRIER

Conseiller Général
Maire de Fontain-Cornillon
38120 St EGRÈVE - T. 76 75.69.81



Le 10 Novembre 1988

Monsieur Michel BARNIER
Président du Conseil Général
de Savoie
Château Ducs de Savoie
Place du Château
73018 CHAMBERY

N/REF : JYP/GM/FA

Monsieur le Président, *et cher Ami*

Je suis certain que vous avez pris connaissance avec attention du dossier établi par le Syndicat CFDT de T.D.O. (Thomson Tubes SAINT-EGREVE).

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques d'ALBERTVILLE, T.D.O. serait en mesure d'équiper, de panneaux à plasma, les écrans d'affichage et les écrans géants.

Le choix de T.D.O. aurait pour conséquence d'affirmer, internationalement, une technologie régionale de pointe tout en dynamisant en parallèle l'ensemble des industries Rhône-Alpines.

En vous remerciant de me faire connaître votre sentiment à ce sujet,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien Amicalement

Jean-Yves POIRIER

Conseiller Général
Maire de Fontanil-Cornillon
38120 ST ECREVE T. 76 75.69.81



Monsieur Jean-Pierre CHEVENEMENT
Ministre de la Défense
14, Rue Saint Dominique

75700 PARIS

N/REF : JYP/GM/FA

Monsieur le Ministre,

Vous avez pris connaissance du rapport établi par le Syndicat CFDT de T.D.O. (Thomson Tubes de SAINT EGREVE) et plus particulièrement des risques sur l'emploi dont cette section est menacée.

Parmi les solutions que propose la CFDT de T.D.O., deux projets concernent directement le Ministère de la Défense.

1) Affaire SAPHIR

Saphir est un réseau radio-télématique avec terminaux informatiques dotés d'écrans de visualisation à panneaux plasma. Les panneaux sont actuellement fournis à 50 % par T.D.O. et 50 % par une Société Japonaise.

Le choix de T.D.O. serait sans incidences financières.

2) Affaire DEVIN

DEVIN est un terminal intégré que THOMSON a développé à l'intention de l'Armée de Terre pouvant fonctionner avec panneaux à plasma de fabrication T.D.O.

Actuellement, DEVIN dispose d'écrans plats de fabrication américaine, d'un coût supérieur d'environ 15 %.

Dans ces deux cas, le choix de la technologie française permettrait à T.D.O. d'augmenter son chiffre d'affaires et d'agir favorablement sur la balance commerciale française.

Je souhaite donc très vivement que ces projets soient pris en considération; et, je vous remercie par avance de tout l'intérêt que vous leur accorderez.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Yves POIRIER
Conseiller Général